

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***11090830***

07 -06- 2011

Greffe

N° d'entreprise : 0809.813.606

Dénomination

(en entier) : **TAIPRO ENGINEERING**Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**Siège : **RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS 4 A 4031 ANGLEUR**Objet de l'acte : **DEMISSIONS-NOMINATIONS-PARTS BENEFICIAIRES**

L'Assemblée Générale du 7 avril 2011 a décidé à l'unanimité de :

- a) accepter la démission de Monsieur Michel MORANT comme représentant permanent de la S.A. GESVAL
- b) accepter la démission de Monsieur Jacques DESTINE comme représentant permanent de la S.C.R.L. VENTURE COACHING
- c) nommer comme représentant permanent de la S.C.R.L. VENTURE COACHING, Monsieur Jérémie FAYS - N.N.751007-011-66. La nomination prend effet immédiat.
- d) nommer comme représentant permanent de la S.A. GESVAL, Monsieur Nicolas KEUNEN - N.N. 41107-047-02. La nomination prend effet immédiat.
- e) de nommer comme administrateur avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'avril 2015, Monsieur DESTINE Jacques - N.N. 490330-065-85.
- f) de créer 30 parts bénéficiaires de catégorie B et de créer 20 parts bénéficiaires de catégorie C.

Dès lors, au 07 avril 2011 le Conseil d'administration est composé de :

- 1. SAINT-MARD Michel - N.N. 700323-13584 : administrateur délégué.
- 2. BIDDULPH Graham - carte de séjour français numéro F000564126 : administrateur
- 3. DESTINE Jacques - N.N.490330-065-85 : administrateur
- 4. GESVAL S.A. - BE 0445.067.177 : administrateur
- 5. INVESTPARTNER S.C.R.L. - BCE 0808.219.836 : administrateur
- 6. VENTURE COACHING S.C.R.L. - BE 0480.168.905 : administrateur

Ces mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire d'avril 2015.

Dès lors, au 07 avril 2011 ont été émises les parts bénéficiaires non représentatives du capital et avec droit de vote suivantes :

- a) parts bénéficiaires de catégorie A : 180 parts
- b) part bénéficiaires de catégorie B : 40 + 40, soit un total de 80 parts
- c) parts bénéficiaires de catégorie C : 20 + 20, soit un total de 40 parts

SAINT-MARD Michel
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature